



## **AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, DGA, secrétaire-trésorière adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1) que lors de sa séance régulière du conseil de la MRC du 22 janvier 2020, le conseil de la MRC a procédé à l'adoption du règlement n° **3-095 (2021) – Règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2021.**

Ce règlement a pour objet d'établir les balises de la délégation faite aux employés cadres de la MRC de Coaticook d'autoriser des dépenses et des contrats en respect du budget **2021** et des règles d'adjudication en vigueur au nom de la MRC de Coaticook. La délégation concerne les Parties «I», «II» et «III» du budget **2021** de la MRC.

Une telle autorisation n'a d'effet que si des crédits sont disponibles à cette fin et que l'employé accordant l'autorisation de dépenses l'indique dans un rapport qu'il doit transmettre au conseil à la première séance ordinaire tenue après l'expiration d'un délai de **25** jours suivant l'autorisation.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigibles.

Fait à Coaticook, ce 21 janvier 2021

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

*Note*

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE COATICOOK**

**Règlement n° 3-095 (2021)**

---

**Règlement déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2021**

---

**ATTENDU** que la MRC doit encourir des dépenses relatives à son administration générale ;

**ATTENDU** que le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook désire se prévaloir de l'article 961.1 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1) pour déléguer, à certains employés de la MRC, par le présent règlement, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC ;

**ATTENDU** qu'une telle autorisation n'a d'effet que si des crédits sont disponibles à cette fin ;

**ATTENDU** que l'employé qui accorde une autorisation de dépenses doit l'indiquer dans un rapport qu'il doit transmettre au conseil à la première séance ordinaire tenue après l'expiration d'un délai de 25 jours suivant l'autorisation ;

**ATTENDU** qu'un tel règlement facilite la gestion et le contrôle budgétaire en réduisant le nombre de résolutions et de certificats de crédits nécessaires ;

**ATTENDU** qu'un tel règlement doit indiquer le champ de compétence auquel s'applique la délégation, les montants dont l'employé peut autoriser la dépense et les autres conditions auxquelles est faite la délégation ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 25 novembre 2020 ;

**QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ**, par règlement du conseil de la MRC de Coaticook, et il est, par le présent règlement portant le numéro 3-095 (2021), décrété ce qui suit :

### **Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **Article 2**

Le présent règlement concerne la délégation faite à certains employés d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2021.

### **Article 3**

Le présent règlement y indique notamment :

- 1° le champ de compétence auquel s'applique la délégation ;
- 2° les montants dont l'employé peut autoriser la dépense ;
- 3° les autres conditions auxquelles est faite la délégation.

#### Article 4

Les règles d'attribution des contrats par la MRC s'appliquent à un contrat accordé en vertu du présent règlement.

Dans le cas où il est nécessaire que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation donne son autorisation à l'adjudication d'un contrat à une autre personne que celle qui a fait la soumission la plus basse, seul le conseil peut requérir une telle autorisation de la Ministre.

### SECTION I LA DÉLÉGATION

#### Article 5

Sous réserve de toute disposition législative inconciliable, le conseil de la MRC de Coaticook délègue au directeur général et secrétaire-trésorier ainsi qu'aux cadres intermédiaires de la MRC, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC.

Les champs de compétence de la présente délégation à l'égard de certaines catégories de fonctions exercées par le conseil de la MRC et les montants maximums dont il peut autoriser la dépense sont indiqués dans le document joint au présent règlement comme en faisant partie intégrante. Dans l'annexe, les acronymes désignent l'employé suivant :

Acronyme	Signification
DG	Directeur général et secrétaire-trésorier
DGA	Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et Greffière
DF	Directeur des finances
DDE	Directrice du développement économique

Les champs de compétences considérés dans la présente délégation concernent uniquement des postes budgétaires au sein des «Parties» et «départements» suivants :

Partie	Département
I	<i>Général</i>
	<i>Conseil</i>
	<i>Sécurité publique</i>
	<i>Loisirs et culture</i>
	<i>Promotion économique</i>
	<i>Centre de tri</i>
	<i>Abattage d'arbres</i>
	<i>Évaluation</i>
	<i>Transport collectif</i>
	<i>Plastiques agricoles</i>
	<i>Tillotson</i>
	<i>Fosses septiques</i>
	<i>Prévention incendie</i>
II	<i>Fédération québécoise des municipalités (FQM)</i>
	<i>Vente pour taxes</i>
	<i>Repères géodésiques</i>
III	<i>Collectes</i>

## **SECTION II LES CONDITIONS DE LA DÉLÉGATION**

### **Article 6**

Aux fins de la délégation accordée au directeur général et secrétaire-trésorier ainsi qu'au personnel-cadre, une autorisation de dépenses doit, pour être valide, faire l'objet d'un certificat signé par le secrétaire-trésorier indiquant que les crédits suffisants pour cette fin sont disponibles.

Nonobstant ce qui précède, une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la MRC pour une période s'étendant au-delà de l'exercice financier 2021.

### **Article 7**

Le directeur général et secrétaire-trésorier ou le cadre intermédiaire qui accorde une autorisation de dépenses l'indique dans un rapport unique à être transmis au conseil de la MRC à la première séance ordinaire tenue après l'expiration d'un délai de 25 jours suivant l'autorisation.

### **Article 8**

Les employés-cadres selon leurs titres et responsabilités d'activités budgétaires respectives ont le pouvoir d'autoriser des dépenses selon les limites suivantes :

<b>Fonction</b>	<b>Limite</b>
Directeur général et secrétaire-trésorier	10 000 \$
Directrice générale adj. et secrétaire-trésorière adj. et Greffière	5 000 \$
Directeur des finances	5 000 \$
Directrice du développement économique	5 000 \$

### **Article 9**

Afin de permettre une meilleure gestion, dès que la limite maximale permise est atteinte ou ne permet plus d'autoriser la dépense pour un poste budgétaire mentionné en annexe du présent règlement, le conseil autorise par le présent règlement le directeur des finances à procéder aux réaffectations budgétaires nécessaires à l'intérieur d'un même département au sein de cette Partie. Un rapport à cet effet sera alors déposé au conseil de la MRC à la première séance ordinaire tenue après l'expiration d'un délai de 25 jours suivant l'autorisation de la réaffectation.

## **SECTION III DISPOSITIONS FINALES**

### **Article 10**

Toutes les dispositions des règlements incompatibles avec celles du présent règlement sont et demeurent abrogées.

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Général

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type (I/D/C)	Budget 2021
<b>Dépenses</b>				
<b>Admin - Gestion financière et administrative</b>				
Déplacements	02 13001 310	DG/DGA/DF	D	7 000
Déplacements	02 14001 310	DG/DGA	D	500
Services archivistes	02 14001 414	DG/DGA	D	1 000
<b>Admin - Gestion du personnel</b>				
Formation / déplacements	02 16001 310	DG/DGA/DF	D	25 000
<b>Admin - Autres</b>				
Information & promotion	02 19001 341	DG/DGA/DF	D	17 400
Services professionnels / juridiq	02 19001 412	DG/DGA/DF	D	10 000
Services informatiques	02 19001 414	DG/DGA/DF	D	44 200
Cotisation et abonnements	02 19001 494	DG/DGA/DF	D	20 000
Location salle	02 19001 519	DG/DGA/DF	D	500
Alimentation	02 19001 610	DG/DGA/DF	D	7 000
Fournitures	02 19001 670	DG/DGA/DF	D	20 000
Fonds social	02 19001 999	DG/DGA/DF	D	3 016
Souper des Fêtes	02 19401 999	DG/DGA/DF	D	5 200
Entretien - édifice	02 19601 520	DG/DGA/DF	D	40 000
<b>Sécurité publique - Protection c. les incendies</b>				
Frais de déplacement/réunion	02 22001 310	DG/DGA	D	2 000
Formation pompiers	02 22001 341	DG/DGA	D	40 000
<b>Hygiène du milieu - Matières résiduelles</b>				
Déplacements	02 45401 310	DG/DGA	D	2 000
Écocentre	02 45120 446	DG/DGA	D	55 000
<b>Hygiène du milieu - Cours d'eau</b>				
Déplacements	02 46001 310	DG/DGA	D	6 000
Vêtements	02 46001 650	DG/DGA	D	500
Échantillonnages	02 46101 410	DG/DGA	D	13 200
<b>Santé &amp; bien-être - Autre</b>				
Fête de la famille	02 59001 410	DG/DGA	D	12 000
Fournitures - Planificateur ÉLÉ	02 59001 671	DG/DGA	D	17 600
Tournois de golf - Famille	02 59002 410	DG/DGA	D	5 500
<b>Amén. urb. et dév. - Amén. urb. et zonage</b>				
Déplacements	02 61001 310	DG/DGA	D	3 000
Acquisition de données	02 61001 341	DG/DGA	D	7 000
Services prof. Aménagement	02 61001 410	DG/DGA	D	15 000
<b>Amén. urb. et dév. - Dévelop. économique</b>				
Frais de déplacement	02 62103 310	DG/DGA	D	2 500

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Loisirs et culture

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>Dépenses</b>				
<b>Admin - Gestion du personnel</b>				
Formation - déplacements	02 16094 310	DG/DGA/DF	D	5 000
<b>Loisirs et culture - Activités récréatives</b>				
Services professionnels		DG/DGA/DF	D	5 000
Déplacements	02 701 94 310	DG/DGA/DF	D	3 200
Formation SAE	02 701 94 999	DG/DGA/DF	D	-
<b>Loisirs et culture - Activités culturelles</b>				
Déplacements	02 70294 310	DG/DGA	D	1 325
Cotisation et abonnements	02 70294 494	DG/DGA	D	600

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Développement Économique

#### DÉPENSES

##### Admin - Gestion du personnel

Formation	02 16062 454	DG/DGA/DDE	D	10 000
-----------	--------------	------------	---	--------

##### Amén. urb. et dév. - Dévelop. économique

Frais de déplacements	02 62000 310	DG/DGA/DDE	D	12 000
-----------------------	--------------	------------	---	--------

Information et promotion	02 62000 341	DG/DGA/DDE	D	16 000
--------------------------	--------------	------------	---	--------

logiciel informatiques	02 62000 414	DG/DGA/DDE	D	2 500
------------------------	--------------	------------	---	-------

Association et abonnement	02 62000 494	DG/DGA/DDE	D	4 000
---------------------------	--------------	------------	---	-------

Plan Marketing	02 62103 420	DG/DGA/DDE	D	45 000
----------------	--------------	------------	---	--------

Plan accueil		DG/DGA/DDE	D	73 000
--------------	--	------------	---	--------

Services professionnels	02 62005 996	DG/DGA/DDE	D	24 800
-------------------------	--------------	------------	---	--------

Promotion agroalimentaire		DG/DGA/DDE	D	5 000
---------------------------	--	------------	---	-------

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Abattage d'arbres

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>Dépenses</b>				
<b>Admin - Gestion du personnel</b>				
Formation - déplacements	02 16081 310	DG/DGA	D	400
<b>Amén. urb. et dév. - Amén. urb. et zonage</b>				
Déplacement	02 61081 310	DG/DGA	D	4 000
Vêtements	02 61081 650	DG/DGA	D	500
Fournitures	02 61081 670	DG/DGA	D	300

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Évaluation

<b>Postes Budgétaires</b>		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	<b>Budget 2021</b>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Admin - Évaluation</b>				
Entretien logiciel	02 15005 414	DG/DGA	D	1 289

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Évaluation

<b>Postes Budgétaires</b>	Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	<b>Budget 2021</b>
---------------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Transport Collectif

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Admin - Gestion du personnel</b>				
Formation - déplacements	02 16037 310	DG/DGA	D	1 200
<b>Transport - Transport Collectif</b>				
Cotisation et abonnement	02 37000 494	DG/DGA	D	250

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Transport Collectif

<b>Postes Budgétaires</b>	Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	<b>Budget 2021</b>
---------------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Prévention incendies

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Sécurité publique - Protection c. les incendies</b>				
Déplacements	02 22017 310	DG/DGA	D	5 000
Services informatiques	02 22017 414	DG/DGA	D	1 800
Services techniques	02 22017 429	DG/DGA	D	1 000
Cotisation & abonnement	02 22017 494	DG/DGA	D	500
Vêtements	02 22017 650	DG/DGA	D	2 000

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 1 - Fosses septiques

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Hygiène du milieu - Matières résiduelles</b>				
Déplacements	02 45235 310	DG/DGA	D	1 500
Contrat	02 45235 446	DG/DGA	D	288 005

# MRC DE COATICOOK

## Prévisions budgétaire 2021

### PARTIE 2 - FQM

Postes Budgétaires		Resp. (DG/DGA/DDE/DF)	Type de dépenses (I / D / C)	Budget 2021
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Admin - Autres</b>				
Alimentation	02 19016 610	DG/DGA	D	500